

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session
Rome, 6-8 septembre 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

POUR LE

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE – ÉLEVAGE:
APPUI AU DÉVELOPPEMENT PASTORAL ET AGROPASTORAL**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DU PORTEFEUILLE ACTUEL DU FIDA	iv
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	v
RÉSUMÉ DU PRÊT	vi
NOTE DE PRÉSENTATION	vii
PREMIÈRE PARTIE – ÉCONOMIE, CONTEXTE SECTORIEL ET STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie du FIDA pour la collaboration avec la République-Unie de Tanzanie	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	5
A. Zone du programme et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	12
F. Organisation et gestion	12
G. Justification économique	13
H. Risques	14
I. Impact sur l'environnement	15
J. Aspects novateurs	15
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	15
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	15
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	 17

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMMES	9

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Shilling tanzanien (TZS)
1,00 USD	=	1 055 TZS
1 000 TZS	=	0,95 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

ASDP	Programme de développement du secteur agricole
ASDP- L	Programme de développement du secteur agricole – élevage
ASSP	Programme d'appui aux services agricoles
FBS	Fonds belge de survie
PIB	Produit intérieur brut
MANREC	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'environnement et des coopératives
MWLD	Ministère de l'eau et du développement de l'élevage
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PIDP	Projet de développement participatif de l'irrigation

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Année budgétaire

1^{er} juillet – 30 juin

CARTE DU PORTEFEUILLE ACTUEL DU FIDA



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AGRICOLES – ÉLEVAGE:

APPUI AU DÉVELOPPEMENT PASTORAL ET AGROPASTORAL

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République-Unie de Tanzanie
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'eau et du développement de l'élevage (pour le territoire continental) et Ministère de l'agriculture des ressources naturelles, de l'environnement et des coopératives (pour Zanzibar)
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	39,4 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	14,25 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,6 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an
COFINANCEUR:	Fonds belge de survie (FBS)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	4,8 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Don
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	3,3 millions de USD 10,1 millions de USD (Programme d'appui aux services agricoles)
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	624 700 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Le programme. Le programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral (ASDP-L) contribuera à atteindre les objectifs prioritaires de développement énoncés dans la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté en ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, y compris celui du petit bétail. Le programme vise globalement à réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des communautés qui vivent essentiellement de l'élevage. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: a) améliorer les moyens d'existence des éleveurs et agropasteurs les plus pauvres; b) renforcer les capacités des communautés d'éleveurs; c) améliorer les services de développement de l'élevage proposés aux petits exploitants, d) améliorer les infrastructures et systèmes de commercialisation des produits de l'élevage, et e) donner des moyens supplémentaires aux administrations nationales et locales qui servent le sous-secteur de l'élevage. Le programme s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de développement du secteur agricole et dans le programme de développement du secteur agricole (ASDP); il procède également du mouvement de décentralisation dans lequel s'est engagée la République-Unie de Tanzanie. Il aidera le gouvernement à formuler de nouvelles approches pour réduire la pauvreté rurale par l'amélioration du sous-secteur de l'élevage; les plus fructueuses seront transposées sur le continent par le gouvernement dans le cadre de l'ASDP, ainsi que par les autorités locales.

Qui sont les bénéficiaires? Le principal groupe cible de l'ASDP-L comprend les couches les plus pauvres des communautés pastorales et agropastorales de régions et districts qui vivent principalement de l'élevage. Sont concernés les éleveurs transhumants, les éleveurs semi-sédentaires et les agropasteurs, soit près d'un million de ménages. Les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés seront ciblés en priorité.

Pourquoi sont-ils pauvres? La pauvreté est essentiellement imputable à la faiblesse de la productivité et du taux de croissance réel par habitant (0,6%). Les facteurs de risque sont les événements imprévisibles (sécheresse, maladie, fluctuations des prix, troubles civils, etc.) dont l'origine peut être socioéconomique, biologique, environnementale ou politique. L'aptitude à y faire face dépend du niveau des ressources, notamment la main-d'œuvre, la terre, l'eau, le bétail et le capital sociétal et humain. Environ 1,5 million de personnes sont touchées par le VIH/sida. Si 25% des ménages sont en fait dirigés par une femme, leur revenu moyen est inférieur de 45% à celui des ménages qui ont à leur tête un homme; 69% des ménages vivraient sous le seuil de pauvreté.

Que fera le programme pour eux? Le programme élaborera des méthodes pour relever la productivité de l'élevage et diversifier les moyens d'existence des ruraux pauvres. Environ 213 000 bénéficiaires directs auront accès aux prestataires contractuels de services de vulgarisation de l'élevage, pourront participer à l'initiative pour l'élevage du petit bétail, profiteront de l'investissement dans les infrastructures communautaires et de l'amélioration des services vétérinaires de prévention et des cliniques, et seront partie prenante du processus d'appropriation qui développera le capital sociétal des communautés et leur capacité à prendre les décisions qui concernent leur bien-être. L'initiative pour l'élevage du petit bétail sera ciblée sur les plus pauvres, qui en général ne possèdent pas de bétail et, dans les cas de pauvreté extrême, même pas de poules. Les communautés touchées ou menacées par le VIH/sida bénéficieront également du programme puisque le problème sera systématiquement traité lors du processus de consultation de la communauté.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au programme? Le premier critère d'admission au programme sera que chaque association villageoise d'éleveurs, groupe d'intérêt spécifique et association d'usagers de l'eau compte parmi ses membres au moins 70% de ménages de petits paysans. Les stratégies de ciblage consisteront à donner la priorité aux districts et secteurs les plus touchés par la pauvreté; les objectifs de gestion du programme seront les suivants: établir un équilibre

entre les sexes, donner la priorité aux ménages de petits éleveurs/agropasteurs et aux groupes marginalisés, maintenir un équilibre entre familles de petits paysans et autres ménages dans le choix des personnes ressources, et inclure des mécanismes pour que les paysans sans ressources aient accès à toute la panoplie de dons et services mis à leur disposition.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
EN FAVEUR DU
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE – ÉLEVAGE:
APPUI AU DÉVELOPPEMENT PASTORAL ET AGROPASTORAL

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République-Unie de Tanzanie d'un montant de 14,25 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,6 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables pour contribuer au financement du programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral (ASDP-L). Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, l'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – ÉCONOMIE, CONTEXTE SECTORIEL ET STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. La croissance économique de la République-Unie de Tanzanie et par conséquent ses indicateurs de bien-être, sont étroitement liés à la performance du secteur agricole. L'horizon économique est dominé par les perspectives de croissance de l'agriculture, qui a fourni en moyenne 48% environ du produit intérieur brut (PIB) pendant la période 1997-2001, emploie 85% de la main-d'œuvre et compte pour 73% des exportations et 60% des recettes en devises du pays. L'agriculture produit 90% du revenu total des 20% de la population les plus pauvres et 64% des 20% les mieux lotis. En dépit de son grand potentiel, le sous-secteur de l'élevage n'a pas progressé car il n'a pas été correctement intégré au système agricole global faute de politiques et d'incitations à cet effet. Bien que l'élevage produise en moyenne 30% du PIB agricole (dont 40% proviennent de la viande de bœuf, 30% du lait et les 30% restants d'autres espèces comme les petits ruminants et la volaille) et qu'il représente 30% des revenus monétaires des ruraux pauvres, 70% de leur consommation de protéines et 20% des emplois, la valeur ajoutée de ce sous-secteur n'a progressé que de 8% au cours des deux dernières décennies, contre 36% pour les cultures. Un certain nombre de facteurs entravent la performance du sous-secteur et l'amélioration des moyens de subsistance des agropasteurs et éleveurs pauvres: insuffisance des services vétérinaires; réglementation dépassée et fragile; législation et dispositifs institutionnels flous ou mal encadrés en matière de droits sur la terre et l'eau; liens trop faibles entre les producteurs et les marchés, sécheresse et dégradation des terres de pâturage. L'intégration de ce sous-secteur dans les circuits commerciaux de l'économie de marché représente un potentiel important compte tenu de la demande intérieure et, dans une certaine mesure, de celle des pays voisins. Le cheptel augmente d'environ 2% par an, alors que la demande de viande et de lait est de 4% supérieure à l'offre.

¹ Voir appendice I pour précisions supplémentaires.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

2. L'un des traits majeurs du portefeuille du FIDA pour la République-Unie de Tanzanie est la formation de partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG), les collectivités locales, la société civile et les donateurs afin de renforcer les moyens techniques, administratifs et managériaux dont dispose le gouvernement pour réaliser les projets et programmes, et afin également de réaliser l'objectif du Fonds, à savoir promouvoir les politiques et institutions favorables aux pauvres. Cette coopération synergique a déjà donné un certain nombre de résultats: renforcement des moyens d'action des organisations de bénéficiaires sur les plans juridique, financier et organisationnel dans tous les projets/programmes financés par le FIDA; délégation de responsabilités majeures à ces organisations quant à la planification, à la programmation et au suivi de sous-projets, par exemple le programme de développement participatif de l'irrigation (PIDP), le projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara (Mara-FIP), ou le projet de gestion de l'agriculture et de l'environnement dans la région de Kagera (KAEMP); participation financière des organisations de bénéficiaires aux dépenses d'équipement, de fonctionnement et d'entretien dans un souci de viabilité financière; renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs quant à la planification et à l'exécution des programmes [PIDP, Mara-FIP, KAEMP et le programme de services financiers ruraux].

3. Les principaux enseignements tirés de l'expérience de récents projets et programmes financés par le FIDA dans la République-Unie de Tanzanie sont les suivants: a) la durabilité des opérations de développement exige l'intégration des activités et modalités dans les structures des collectivités locales, l'alignement avec les arrangements de planification et de budgétisation du gouvernement central et la participation des communautés locales, des femmes et des associations paysannes; b) la capacité des collectivités locales est primordiale pour que l'exécution puisse être effective dans un régime décentralisé; c) l'un des indicateurs fondamentaux de la réussite est l'impact du projet/programme sur les moyens d'existence, la santé, la situation nutritionnelle et les biens des ruraux pauvres; d) les techniques et les pratiques doivent être appropriées, simples, abordables et d'un bon rapport coût/efficacité; e) les institutions locales des pauvres doivent être au centre de tout développement; leur capital sociétal et humain devrait être renforcé pour qu'elles aient un véritable pouvoir de négociation et de décision en matière d'utilisation des ressources; f) la méthode des groupes et du coût minimal a donné de bons résultats en termes de diffusion de l'information dans les milieux agricoles, d'action commerciale collective et de diversification des sources de revenus; g) la qualité des mécanismes de ciblage, d'autonomisation et de gouvernance est un élément primordial pour la bonne affectation et utilisation des fonds ainsi que pour l'efficacité des activités des projets; h) le partage des connaissances, les partenariats, le suivi participatif basé sur la performance, les procédures de mesure de l'impact et les cadres logiques sont des outils d'exécution importants.

4. D'autres activités de développement dans le pays ont livré un certain nombre d'enseignements supplémentaires: a) les méthodes de planification agricole des collectivités locales, censées être participatives, présentent de graves insuffisances; la plupart des plans de développement de district, de quartier et de village sont imposés d'en-haut et sont au mieux d'une qualité rudimentaire, sauf pour les activités des projets récemment clôturés ou en cours; b) les collectivités locales sont très déficientes en ce qui concerne l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation; c) les collectivités locales ont très peu de moyens financiers pour soutenir les réformes et proposer des services; d) les administrations locales doivent changer d'attitude envers les prestataires de services du secteur privé, les ONG/associations locales pour jouer pleinement leur rôle de soutien, d'encouragement actif, de suivi et d'appui; e) les institutions locales doivent disposer du temps nécessaire pour se familiariser avec leur nouveau rôle et acquérir les compétences et l'expérience requises; f) en privilégiant l'entraide et l'action concertée avec les ONG et le secteur privé, les groupes et associations d'agriculteurs peuvent devenir les pierres angulaires de la croissance future de l'agriculture; et g) la formule des fermes-écoles a démontré ses qualités pratiques et ses bienfaits tangibles en termes de productivité.

C. Stratégie du FIDA pour la collaboration avec la République-Unie de Tanzanie

Politique de la République-Unie de Tanzanie en matière d'éradication de la pauvreté

5. En janvier 2005, la République-Unie de Tanzanie appliquait toute une série de politiques et stratégies diversifiées et complémentaires notamment, sur le continent, la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (la principale stratégie du pays pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique), le Plan à moyen terme pour la croissance et la réduction de la pauvreté, la Stratégie nationale 2010 d'éradication de la pauvreté, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et Vision 2025 du développement.

6. Pour ce qui est du présent programme, les cibles opérationnelles retenues par la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté pour promouvoir la croissance durable et générale du sous-secteur de l'élevage consistent à promouvoir l'exploitation efficace des parcours et à donner aux éleveurs les moyens requis pour améliorer la productivité du cheptel (accès élargi aux services vétérinaires, fiabilité de l'approvisionnement en eau, reconnaissance de l'élevage comme mode de subsistance viable). La stratégie recense les acteurs clés pour atteindre la cible opérationnelle d'accélération de la croissance du sous-secteur de l'élevage, à savoir: le Ministère de l'eau et du développement de l'élevage, les organisations de la société civile, le Ministère des terres et du développement de l'habitat, les collectivités territoriales et locales, le Bureau du Président et du Vice-Président, les communautés. Les stratégies sectorielles utilisées dans l'élaboration du présent programme comprennent aussi la stratégie de développement rural et la stratégie de développement du secteur agricole. La politique de promotion de la femme adoptée en 2000 a servi de base pour s'assurer que les femmes rurales pauvres ont accès aux activités.

7. **Décentralisation et pouvoirs locaux**². Le gouvernement réforme actuellement les services publics sur le continent dans le cadre de son programme de réforme de la fonction publique et son programme de réforme des collectivités locales. Le plan d'action et budget de ce dernier programme (juillet 1999 – juin 2004) était conçu pour donner effet aux politiques et décisions stratégiques. Il est actualisé chaque année avec la présentation d'un plan d'action et budget annuel. Le Ministère des finances exerce en la matière une certaine influence, de même que l'évolution des flux monétaires et les mécanismes de décaissement décentralisés vers les collectivités locales. Le programme a été conçu pour être exécuté dans le cadre des structures décentralisées qui se mettent en place et sera adapté autant que de besoin durant l'exécution.

8. Les politiques et stratégies de développement ont également évolué dans l'année écoulée en ce qui concerne Zanzibar. Les politiques et stratégies de base, à savoir le Plan de réduction de la pauvreté à Zanzibar de juillet 2001 (qui prévoit l'amélioration de la condition des femmes), Vision 2020 du développement de Zanzibar, le Rapport sur les consultations populaires locales et le Bilan commun de pays pour Zanzibar (2001), doivent être considérées comme autant de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté recoupant le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté dans la République-Unie de Tanzanie (qui a précédé la stratégie nationale de croissance et d'éradication de la pauvreté), le plan d'exécution préliminaire de Vision 2020 du développement de Zanzibar et de la politique pour le secteur agricole³.

9. Le Plan stratégique de développement de l'agriculture à Zanzibar (2005-2010) représente la mise en œuvre concrète des politiques de réduction de la pauvreté rurale. Il y est indiqué que le secteur agricole, dominé par la petite exploitation, est le plus gros contributeur au PIB de Zanzibar et

² Local Government Reform Programme: Medium Term Plan and Budget, July 2002-June 2005', President's Office – Regional Administration and Local Government, June 2002.

³ Extrait de la "Politique en faveur du secteur agricole" établie par le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'environnement et des coopératives, février 2003.

qu'il fournit directement ou indirectement 70% des emplois. Il doit donc impérativement être développé pour pouvoir répondre aux aspirations sociales et économiques de Zanzibar et pour faire reculer la pauvreté. Il contient trois innovations considérées comme capitales pour le développement agricole de l'île: ciblage sur la productivité et la rentabilité agricoles en misant sur l'orientation des marchés, les avantages comparatifs, la création d'un climat favorable à l'investissement et la diversification; promotion des partenariats entre secteur privé et secteur public et entre transformateurs/producteurs sous contrat; et mise en œuvre du plan par le biais des plans de district pour le développement de l'agriculture, des associations locales des petits paysans et pêcheurs.

Les activités d'autres grands donateurs pour l'éradication de la pauvreté

10. Deux donateurs bilatéraux sont particulièrement présents dans le sous-secteur de l'élevage. Le **Gouvernement néerlandais** a financé un programme de développement rural à l'échelle des districts et a été l'un des principaux acteurs de l'initiative de gestion axée sur le client pour le secteur de la recherche. Il finance aussi depuis de nombreuses années le développement de la petite production laitière, avec notamment la création de centres de reproduction des génisses, la vente à crédit de vaches et chèvres laitières, des services améliorés de commercialisation et de transformation des produits laitiers à la ferme. Le projet de développement de l'élevage laitier de Kagera et le projet de développement laitier de Tanga, aujourd'hui achevés, ont été suivis du programme d'appui aux activités laitières des petits exploitants et du programme de développement du secteur privé. Par l'intermédiaire de l'**Agence danoise de développement international**, le Gouvernement danois finance un programme d'aide au secteur agricole qui est entré dans sa deuxième phase et couvre sept régions. Ce projet a fourni aux collectivités locales un appui au développement agricole par la planification et l'exécution participatives de sous-projets, le soutien au secteur agricole privé, le développement de l'industrie semencière et la formulation de politiques.

11. Development Corporation Ireland, qui cofinance avec le FIDA le projet de développement participatif de l'irrigation et le programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles, prend part au projet de recherche et de vulgarisation orientées vers le client dans la zone orientale qui a lancé la planification participative et les méthodes d'externalisation des services techniques et consultatifs.

12. Dans le cadre de l'approche sectorielle, les acteurs sont, outre les donateurs susmentionnés, l'Agence japonaise de coopération internationale, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le Département du développement international (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), le Gouvernement belge, le Gouvernement suédois, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Union européenne. Tous ces donateurs participent à une variété d'activités, notamment à l'élaboration de la stratégie conjointe d'assistance, au Groupe de travail pour l'alimentation et l'agriculture et aux équipes de travail du programme de développement du secteur agricole, qui contribuent toutes au progrès de ce secteur.

Stratégie du FIDA dans la République-Unie de Tanzanie

13. La stratégie institutionnelle du FIDA vise à permettre aux pauvres de s'extraire de la pauvreté, en renforçant leurs moyens d'action et ceux de leurs organisations. La Division Afrique orientale et australe en a dégagé les axes stratégiques suivants: a) priorité au développement des institutions et à la réforme administrative pour donner plus de pouvoirs au peuple à l'échelon local; b) promotion de liaisons efficaces et équitables entre les producteurs pauvres et les marchés, en particulier avec le secteur privé; c) développement des services financiers ruraux; d) promotion de l'accès élargi et durable à la terre et à l'eau et d'une gestion améliorée des sols et de l'eau; e) création d'un meilleur système de gestion des connaissances, des savoir-faire et de transfert de l'information et des technologies; et f) atténuation de l'impact des chocs exogènes tels que la propagation du VIH/sida ou les troubles et conflits civils.

14. L'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) établi en 2003 pour la République-Unie de Tanzanie a retenu trois grandes questions: la dimension économique, l'environnement institutionnel et les schémas d'orientation. Il soulignait en outre que, pour avoir un impact sur le groupe cible, les interventions devraient s'attaquer aux questions sociales transversales que sont la condition des femmes, le VIH/sida, la santé et l'assainissement. Les axes stratégiques de l'investissement à moyen terme du FIDA en République-Unie de Tanzanie ont été conçus pour servir la vision à long terme du gouvernement, qui cadre avec les OMD. Le COSOP a donc proposé que le FIDA accorde la priorité: à une stratégie de croissance favorable aux pauvres en intégrant les dimensions économiques et sociales de la pauvreté; aux changements technologiques propres à augmenter la production et la productivité des terres, à la main-d'œuvre et au capital avec des semences améliorées, à des intrants plus efficaces et des méthodes de culture plus performantes, à l'appui aux institutions locales des pauvres pour qu'elles puissent peser sur la formulation des politiques, aux investissements et services, tant publics que privés. Le FIDA sait par expérience que les interventions dans la République-Unie de Tanzanie réussissent d'autant mieux si elles intègrent les priorités fixées par le Fonds belge de survie (FBS) - l'eau, le développement sanitaire et l'assainissement. Le cofinancement du FBS est recherché chaque fois que possible pour traiter de certaines dimensions sociales élémentaires la de la pauvreté.

Justification du programme

15. La production animale occupe une place extrêmement importante dans l'économie nationale, tant sur le continent qu'à Zanzibar. Elle joue également un rôle vital en termes de revenus et de sécurité alimentaire des pauvres (qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins essentiels), des très pauvres (qui n'ont pas de quoi se nourrir) et des femmes. Par conséquent, toute initiative visant à améliorer la qualité de la production animale peut contribuer de manière décisive à stimuler l'économie et à réduire la pauvreté des ruraux les plus déshérités.

16. Les activités antérieures de développement en Tanzanie ont montré que la contribution de l'élevage à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté est optimisée par des interventions qui misent essentiellement sur le développement des marchés et du secteur privé, car ce sont elles qui ont le plus de chances d'avoir des résultats et un impact effectifs, efficaces et durables. La conception du programme doit intégrer les considérations suivantes: a) examiner méthodiquement le sous-secteur de l'élevage afin de repérer les initiatives pilotes apparentées; b) appuyer l'action engagée pour améliorer la situation des éleveurs, en particulier petits producteurs, pauvres, femmes; c) porter une attention systématique aux questions relatives à la pauvreté et à la condition des femmes dans le contexte du développement de l'élevage; d) soutenir le développement de l'élevage dans le secteur privé tout en limitant mais en renforçant le rôle de l'État dans la formulation des politiques, lois et règlements et le soutien coordonné du développement de l'élevage sur la base de l'initiative privée; e) servir les stratégies et les politiques du gouvernement en matière de développement de l'élevage; f) s'inscrire dans les structures et procédures gouvernementales existantes et à venir pour une approche sectorielle du développement agricole intégrant l'élevage, en restant particulièrement attentifs au processus de décentralisation en cours, et g) veiller à l'harmonisation et à la complémentarité avec les autres partenaires de développement.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

17. Les régions et districts de la zone du programme sont, dans l'ordre de priorité assigné par le gouvernement, toute l'île de Zanzibar et, sur le continent, Singida (districts de Manyoni, Singida, et Iramba), Pwani (districts de Bagamoyo et Kibaha), Dodoma (districts de Kondoa et Dodoma Rural), Manyara (districts de Kiteto, Simanjiro et Hanang), Tanga (districts de Kilindi et Handeni), Morogoro (districts de Mvomero, Morogoro et Kilosa), Arusha (districts de Ngorongoro et Monduli),

Kilimanjaro (district de Same), Mbeya (districts de Chunya et Mbarali) et Iringa (district d'Iringa). La composante développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau couvrira les districts de Kondoia et Dodoma Rural dans Dodoma et le district de Kiteto dans Manyara. Les districts sont énumérés par ordre de priorité et le programme financera les 12 premiers, les enseignements qu'ils livreront pouvant alors être mis à profit pour les districts restants dans le cadre de l'action des pouvoirs publics, par exemple l'ASDP, les plans de districts pour le développement de l'agriculture et les collectivités locales.

18. Le programme s'adressera à toutes les catégories d'éleveurs, mais utilisera des instruments spécifiques de ciblage et soutiendra certaines activités auto-ciblantes afin d'atteindre ses principaux bénéficiaires: les petits exploitants qui vivent de l'élevage, en particulier les pauvres (qui ne peuvent satisfaire leurs besoins élémentaires), les très pauvres (qui n'ont pas de quoi se nourrir) et les femmes. Le programme de Zanzibar ciblera ces mêmes catégories socioéconomiques parmi les pêcheurs, pour qui l'élevage est un moyen de subsistance non négligeable. L'accès du principal groupe cible au programme sera assuré par: a) des progrès dans l'exécution de la composante émancipation socioéconomique, comme condition préalable au démarrage de la composante Appui technique au développement de l'élevage; b) la place faite à la composante appui technique au développement de l'élevage, particulièrement importante et pertinente pour les petits éleveurs pauvres et les femmes, par exemple le développement de l'élevage du petit bétail; c) la priorité donnée aux districts où la pauvreté est la plus répandue; d) l'obligation de respecter l'équilibre entre les sexes dans toutes les équipes d'exécution, les comités, les organisations d'agriculteurs et les programmes de formation⁴ financés par le programme; et e) le traitement prioritaire des difficultés que connaissent les ménages dirigés par un orphelin, touchés par le VIH/sida ou défavorisés pour d'autres raisons, avec la recherche de formules appropriées sur le plan de l'éducation et de l'organisation et un travail de lobbying pour la réforme des politiques, des lois et des règlements.

B. Objectifs et portée

19. Le programme vise globalement à réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et augmenter les revenus des communautés qui vivent principalement de l'élevage. Ses objectifs sont les suivants: améliorer les moyens d'existence des agropasteurs et éleveurs les plus pauvres; renforcer les capacités des communautés d'éleveurs, sur le plan institutionnel comme technique; améliorer la prestation des services de développement de l'élevage pour les petits exploitants, ainsi que les infrastructures et systèmes de commercialisation des produits de l'élevage; e) renforcer les institutions de l'État à l'échelon national et local pour qu'elles puissent fournir des services au sous-secteur de l'élevage.

C. Composantes

20. Le programme proposé sera articulé en cinq composantes: i) émancipation socioéconomique, ii) appui technique au développement de l'élevage; iii) développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau; iv) appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions, et v) gestion du programme.

⁴ Conformément à la politique 2000 pour la promotion de la femme et à la politique du FIDA en ce sens, pour bénéficier d'un financement du FIDA, tout sous-projet ou programme doit comprendre 30-35% de femmes parmi ses membres, toute organisation locale d'agriculteurs doit compter au moins 40 femmes pour 60 hommes afin que les femmes puissent occuper leur place dans le processus de formulation des politiques et de décision, la formation professionnelle doit être dispensée à part égale aux femmes et aux hommes, et les transferts de technologie seront conçus pour alléger la charge de travail des femmes et générer des revenus supplémentaires pour les ménages.

Composante 1: Émancipation socioéconomique

21. Comme le gouvernement entend appuyer le développement de l'agriculture (à Zanzibar et sur le territoire continental) sur la base de la demande et dans une optique de décentralisation, cette composante occupera un rang prioritaire dans le programme. Le bon déroulement de son exécution à la satisfaction du FIDA servira de prélude à des interventions au titre d'autres composantes du programme. Pour coordonner du mieux possible le programme avec les autres activités relevant du programme de développement du secteur agricole sur le continent et avec l'approche sectorielle adoptée progressivement à Zanzibar, cette composante sera financée et réalisée dans le cadre du programme d'appui aux services agricoles⁵.

22. L'émancipation socioéconomique est considérée comme acquise lorsque les paysans (et plus particulièrement ici les éleveurs) ont appris (à travers leurs groupes, réseaux et réunions) à déterminer leurs propres attentes et besoins, et ont le pouvoir, les ressources et les capacités voulus pour exiger des comptes et agir sur le contenu et la prestation des aides publiques et privées au développement de l'élevage - infrastructures, marchandises et services. Cette composante répond à plusieurs nécessités: renforcer les moyens d'action de chaque exploitant, faciliter la formation puis le fonctionnement des associations paysannes, améliorer les connaissances des éleveurs, leur pouvoir de décision et leur capacité à négocier avec leurs fournisseurs, soutenir la formation de réseaux, groupes et associations de paysans qui pourront définir leurs priorités en matière de développement de l'élevage.

23. En règle générale, la marginalisation sociale et économique qui caractérise les ménages frappés par la pauvreté est encore aggravée si le VIH/sida fait également partie du tableau. C'est pourquoi l'aide aux familles touchées et la lutte contre la pandémie sera un élément transversal présent dans toutes les activités plutôt qu'une composante distincte. Le programme agira pour: atténuer l'impact du VIH/sida sur la situation économique et sociale des ménages d'éleveurs pauvres touchés par la maladie; stimuler la recherche de solutions efficaces face aux problèmes de subsistance de ces ménages, inscrire la question du VIH/sida dans la composante développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau, mobiliser des appuis supplémentaire pour que la prévention et la lutte contre le VIH/sida soit intégrée dans le développement du sous-secteur de l'élevage.

Composante 2: Appui technique au développement de l'élevage

24. Cette composante se décline en sous-composante: production animale, santé animale, commercialisation des produits de l'élevage et prospection de nouveaux marchés.

25. La sous-composante **production animale** s'articulera à son tour en trois éléments: amélioration de la production animale, développement de l'élevage du petit bétail, gestion des terres de pâturage et questions foncières.

26. L'élément **amélioration de la production animale** financera a) des études sur les systèmes de petit élevage de volaille, petits ruminants, porcs et bovins, de manière à déterminer les interventions nécessaires au niveau de la production et de la prestation de services pour orienter le développement dans le sens des besoins du marché; b) la production de matériel didactique sur l'amélioration de la production animale (avec notamment des informations sur la création et la gestion d'entreprises liées à l'élevage), pour former les paysans et les fournisseurs publics et privés d'infrastructures collectives

⁵ Compte tenu de la nécessité d'intensifier les effets de synergie du développement agricole dans le pays, le programme ASDP-L ne prévoit pas de financement parallèle pour les activités déjà approuvées et financées. Il vise plutôt à donner une valeur ajoutée au programme d'appui aux services agricoles en finançant dans le sous-secteur de l'élevage des activités pilotes susceptibles d'être reproduites à l'aide de nouveaux arrangements institutionnels au fur et à mesure qu'ils se matérialisent. La composante émancipation socioéconomique dont il est question ici est donc celle qui est déjà financée dans le cadre du programme d'appui aux services agricoles I sur le continent et à Zanzibar.

et de biens et services; c) la formation accélérée au développement d'entreprise pour les prestataires privés de services liés à l'élevage; et d) à Zanzibar, l'appui à l'insémination artificielle.

27. L'élément **développement de l'élevage du petit bétail** repose sur l'idée que l'amélioration de ce type d'élevage contribuera grandement au mieux-être des populations déshéritées qui sont le cœur de cible du programme, à savoir les pauvres ou très pauvres et les femmes. Le dispositif central est celui de la ferme-école, d'abord pour la volaille, puis pour les chèvres, les moutons, les lapins et les porcs.

28. Le troisième élément du programme d'appui à la production animale, et de loin le plus important en termes financiers, sera celui de la **gestion des terres de pâturage et des questions foncières**. Sur le continent comme à Zanzibar, les politiques et les stratégies font une place importante à l'aménagement du territoire, particulièrement en ce qui concerne les droits d'occupation, au règlement des litiges entre groupes rivaux autour de question des terres et de l'eau, et à la conservation des ressources naturelles. Un financement est donc prévu pour aider les administrations de district et de village à lancer un processus participatif d'aménagement de l'espace rural et de gestion des ressources naturelles, dont les terres de pâturage. À l'échelon national, l'appui ira à l'élaboration de méthodes participatives pour résoudre les conflits, établir des plans d'aménagement de l'espace rural au niveau des villages et des districts, et former des facilitateurs nationaux à l'utilisation de ces méthodes.

29. La sous-composante **santé animale** sera centrée sur la création de services vétérinaires viables pour que le sous-secteur de l'élevage soit en mesure de s'inscrire avec profit dans une approche du développement axé sur la demande et les besoins du marché. Cette sous-composante sera une expérience pilote qui consistera à: a) faciliter l'implantation de cabinets vétérinaires du secteur libéral dans huit districts du continent et sur l'île de Pemba; b) améliorer la formation et la pratique des agents locaux de santé animale avec des programmes de cours et la distribution de trousseaux de démarrage; c) encourager les associations locales d'éleveurs et autres acteurs à assumer une part des dépenses liées à la remise en état des infrastructures de santé animale; d) expérimenter et superviser sur le terrain les techniques locales de lutte contre les maladies transmises par vecteur et les vecteurs eux-mêmes; e) financer en partie la vaccination de 1,8 million d'animaux contre la pleuropneumonie bovine contagieuse sur le continent sur une période de trois ans, ainsi que le suivi (clinique, pathologique et microbiologique) l'inspection des animaux dans des antennes zoosanitaires pendant cinq ans; f) soutenir les mesures de veille épidémiologique et instituer un système d'assurance qualité et de surveillance de la performance des prestataires privés de services vétérinaires; et g) mettre à profit l'expérience du programme pour moderniser la législation vétérinaire, en définissant notamment le rôle de l'État et en réglementant les activités du secteur privé.

30. La sous-composante **commercialisation des produits de l'élevage et prospection de nouveaux marchés**, donnera lieu à une série d'initiatives qui permettront d'évaluer la situation de la production et de vente des produits animaux dans le secteur privé. En outre, des dispositions seront prises pour répondre aux besoins en organisation, formation et financement liés à la création d'un certain nombre d'entreprises modèles de production animale et pour établir aux niveaux local et national les cadres institutionnels requis pour étayer le développement cohérent de l'élevage dans une perspective de marché et d'initiative privée.

Composante 3: Développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau

31. Cette composante a été conçue comme un investissement sociétal complémentaire dans trois districts du territoire continental couverts par le programme. Il a deux sous-composantes: amélioration de la santé à l'échelon local et mise en valeur des ressources en eau.

32. La sous-composante **action sanitaire à l'échelon local** donnera aux communautés des moyens accrus pour cerner les problèmes sanitaires et y remédier en prenant si possible les mesures préventives appropriées. Le renforcement des liens entre les agents sanitaires locaux et le personnel des services de santé de district permettra de mieux intégrer les communautés dans le système institutionnel de soins. Cette activité cadre avec la politique nationale en matière de santé. Elle implique des séries d'initiatives: i) installation de citernes de collecte des eaux de pluie et de réseaux d'adduction d'eau; ii) consolidation des activités dans les districts ruraux de Kondoa et Dodoma dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau et de services sanitaires dans les zones marginales financé par le FBS, avec un soutien renforcé aux institutions régionales de Dodoma; l'élargissement des campagnes d'éducation sanitaire dans les deux districts, le renforcement de la supervision et du suivi des activités du programme et du projet du FBS; iii) mise en place d'un système de surveillance et de prévention des zoonoses, par exemple la maladie du charbon ou la cystercercose, dans les districts de Kondoa et Dodoma; et iv) renforcement des systèmes de santé publique et de soins de proximité dans le district de Kiteto.

33. La sous-composante **mise en valeur des ressources en eau** part du constat selon lequel l'accès à l'eau potable induit souvent d'autres types de développement au niveau des villages et qu'il est indispensable au bon fonctionnement de tout système de santé publique. C'est pourquoi elle couvrira les mêmes districts que la sous-composante action sanitaire à l'échelon local. Elle appliquera la méthodologie WAMMA⁶ dans le contexte de la mise en valeur participative et durable des ressources en eau (à savoir planification, utilisation et gestion rationnelles) et comportera les éléments suivants: a) application de l'approche WAMMA pour déterminer et satisfaire les besoins en eau des bénéficiaires, en mobilisant les initiatives d'entraide locale et en renforçant les capacités aux niveaux de la région et du district pour consolider le processus de décentralisation; b) création de bases de données sur les ressources en eau des districts afin de définir les priorités dans l'utilisation des ressources en eau et de planifier le développement en concertation avec les divers acteurs et partenaires concernés, par exemple départements de l'eau des districts, services décentralisés, opérateurs et usagers; et c) réalisation d'un programme de travaux d'adduction en eau pour les zones rurales et formation des bénéficiaires à l'exploitation et à l'entretien des réseaux.

Composante 4: Appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions

34. Tous les éléments du programme ASDP-L livreront des données d'expérience qui devraient faciliter la concertation, la modernisation des cadres juridiques et réglementaires et la création des divers organismes d'organisation des bénéficiaires, de privatisation et commercialisation qui résultera sans doute des activités du programme.

Composante 5: Gestion du programme

35. Des ressources seront affectées au recrutement de quatre agents de soutien technique – trois sur le continent et un à Zanzibar – et de personnel auxiliaire, ainsi qu'à l'achat de matériel de bureau et de véhicules. Des fonds seront alloués au suivi et à l'évaluation du programme (études initiales, examen à mi-parcours, rapport d'achèvement, et éventuellement études diagnostiques supplémentaires pour améliorer la performance du programme et l'assistance technique).

D. Coûts et financement

36. Sur la base des prix de la fin 2004, le coût total du programme, y compris les provisions pour imprévus matériels et pour hausse des prix, d'un montant de 909 500 USD et 2,4 millions de USD

⁶ L'acronyme WAMMA désigne l'équipe (**WA**wezeshaji) formée des Départements de l'eau (**Maji**), du développement communautaire (**Maendeleo ya Jamii**), de la santé (**Afya**) et des communautés (**Jamii**).

respectivement, est estimé à 39,4 millions de USD. La composante en devises s'élèvera à 9,1 millions de USD ou 23% du coût total du programme. Le coût d'investissement, soit 33,9 millions de USD, représente 94% du total des coûts de base et les dépenses récurrentes, d'un montant de 2,2 millions de USD, 6%. Les droits et taxes sont approximativement de 3,3 millions de USD ou 8,4% du coût total.

37. Le programme sera financé par un prêt du FIDA d'un montant de 20,6 millions de USD, soit 52,3% du coût total, par un don du Fonds belge de survie s'élevant à 4,8 millions de USD (12,1%) qui financera 81% de la composante développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau, par la contribution du programme d'appui aux services agricoles, estimée à 10,1 millions de USD (25,6%), par la contribution du gouvernement, soit 3,3 millions de USD (8,4%) qui couvrira les droits et taxes (sans effet sur le budget public) et par une contribution des bénéficiaires estimée à 624 700 USD (1,6%).

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% des devises	% des coûts de base
A. Émancipation socioéconomique	6 329,6	770,7	7 100,3	11	20
B. Appui technique au développement de l'élevage					
- Production animale	5 009,5	1 414,4	6 423,9	22	18
- Santé animale	4 735,9	1 564,7	6 300,6	25	17
- commercialisation des produits de l'élevage et prospection de nouveaux marchés	6 175,2	1 570,3	7 745,5	20	21
Sous-total	15 920,7	4 549,4	20 470,1	22	57
C. Développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau	3 434,8	1 895,5	5 330,2	36	15
D. Appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions	663,6	306,3	969,9	32	3
E. Gestion du programme	1 369,1	871,6	2 240,6	39	6
Total des coûts de base	27 717,7	8 393,4	36 111,0	23	100
Provision pour aléas d'exécution	717,6	191,9	909,5	21	3
Provision pour aléas financiers	1 893,2	486,9	2 380,1	20	7
Total des coûts du programme	30 328,4	9 072,2	39 400,6	23	109

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	Gouvernement		FIDA		FBS		ASSP		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Émancipation socioéconomique	118,0	1,6	-	-	-	-	7 439,3	98,4	-	-	7 557,3	19,2	817,5	6 621,8	118,0
B. Appui technique au développement de l'élevage															
- Production animale	701,9	9,9	6 192,9	87,1	-	-	-	-	217,3	3,1	7 112,1	18,1	1 553,9	4 856,3	701,9
- Santé animale	769,6	11,3	5 838,0	85,8	-	-	-	-	197,3	2,9	6 804,9	17,3	1 668,1	4 367,2	769,6
- Commercialisation des produits de l'élevage et prospection de nouveaux marchés	693,5	8,0	5 335,3	61,4	-	-	2 655,3	30,6	-	-	8 684,1	22,0	1 756,8	6 233,8	693,5
Sous-total	2 165,0	9,6	17 366,2	76,8	-	-	2 655,3	11,7	414,6	1,8	22 601,1	57,4	4 978,8	15 457,4	2 165,0
C. Développement sanitaire et mise en valeur des ressources en eau	887,7	15,2	-	-	4 759,1	81,3	-	-	210,1	3,6	5 856,8	14,9	2 031,9	2 937,2	887,7
D. Appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions	14,4	1,4	986,8	98,6	-	-	-	-	-	-	1 001,2	2,5	314,8	672,0	14,4
E. Gestion du programme	112,9	4,7	2 271,4	95,3	-	-	-	-	-	-	2 384,3	6,1	929,3	1 342,1	112,9
Total des coûts du programme	3 297,9	8,4	20 624,3	52,3	4 759,1	12,1	10 094,6	25,6	624,7	1,6	39 400,6	100	9 072,2	27 030,5	3 297,9

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Notes: ASSP = Programme d'appui aux services agricoles
FBS = Fonds belge de survie

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

38. La passation des marchés, dans le cadre du programme sur le territoire continental, sera en règle générale régie par les termes du mémorandum d'accord entre les partenaires de développement conclu pour le mécanisme de mise en commun des fonds de l'ASDP. Pour Zanzibar, les directives du FIDA en la matière, ainsi que les seuils et procédures ci-après sont: a) l'appel d'offres international vaudra pour tout contrat de fourniture de biens et de services de consultants d'un montant équivalant à 100 000 USD ou plus, ou à tout contrat portant sur des travaux de génie civil d'un montant équivalant à 200 000 USD ou plus; b) l'appel d'offres international restreint vaudra pour tout contrat de travaux de génie civil d'un coût compris entre 100 000 USD et 200 000 USD; et c) l'appel d'offre à la concurrence locale vaudra pour tout contrat de fourniture de biens et de services de consultants d'un coût compris entre 20 000 USD et 100 000 USD et pour les contrats de travaux de génie civil d'un coût inférieur à 100 000 USD, conformément aux procédures approuvées par l'institution coopérante.

39. Selon ses procédures habituelles, le FIDA déposera initialement le produit du prêt dans le compte spécial par l'intermédiaire du Ministère des finances, à l'usage de l'organisme chef de file du programme (le Ministère de l'eau et du développement de l'élevage – MWLD) pour le territoire continental et aux administrations des collectivités locales, conformément aux systèmes et procédures applicables. Le décaissement des fonds sur le continent sera conforme aux procédures publiques instaurées aux niveaux national et local dans le cadre du nouveau système de dotations globales mis en place par le programme de réforme des pouvoirs locaux et l'ASDP. À Zanzibar, les fonds seront transférés sur un compte spécial ouvert par le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'environnement et des coopératives et seront décaissés selon les systèmes et procédures en vigueur à Zanzibar et acceptables pour le Fonds, pour des activités à l'échelon national et au niveau des districts. La reconstitution des comptes spéciaux se fera sur la base des demandes régulières de retrait signées par le Ministère des finances à Dar es Salaam et approuvées par l'institution coopérante. Tous les justificatifs relatifs à ces dépenses seront conservés dans les bureaux de district et de zone, avec remise de duplicata au bureau central de gestion du programme, où ils pourront éventuellement être consultés par les missions de supervision et les vérificateurs des comptes.

40. Le mécanisme de mise en commun des fonds de l'ASDP est en cours d'élaboration. Au cours de l'exécution, on étudiera la possibilité d'acheminer les fonds destinés au continent en utilisant à ce mécanisme lorsqu'il aura été mis en place et aura fait ses preuves. Dans ce cas, les arrangements fiduciaires relatifs à cette mise en commun seront exposés dans un document qui sera présenté en temps utile au Conseil d'administration pour approbation.

41. Des rapports trimestriels seront établis sur la base des systèmes de planification, de remise de rapports et de gestion financière intégrée. Les états financiers semestriels et les comptes annuels consolidés seront établis au plus tard dans les trois mois suivant la fin de chaque période et exercice. Les comptes spéciaux et les comptes du programme seront soumis chaque année à un audit indépendant conformément aux directives du FIDA.

F. Organisation et gestion

42. Au cours de l'exécution, la progression du programme sera suivie de près et des mécanismes et systèmes seront adoptés en fonction des besoins. Le décaissement des fonds pourra être incorporé au mécanisme de mise en commun des fonds de l'ASDP une fois qu'il sera en place et opérationnel. Conformément à l'engagement pris par le gouvernement d'harmoniser et de rationaliser ses arrangements institutionnels en matière de développement agricole tout en évitant les structures parallèles, les double emplois et l'absence de reproductibilité, la gestion et le personnel du programme seront entièrement intégrés aux organismes gouvernementaux de développement agricole et au cadre décentralisé qui se met en place. Par conséquent, sur le continent, la responsabilité d'ensemble de la coordination du programme sera confiée à la Direction générale des politiques et de la planification du

Ministère de l'eau et du développement de l'élevage, la gestion courante étant assurée comme suit: la composante émancipation socioéconomique sera gérée dans le cadre des mécanismes du programme d'appui aux services agricoles du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les activités concernant l'amélioration de la production animale, le développement de l'élevage du petit bétail, la gestion des terres de pâturage et les questions foncières relevant de la composante appui technique au développement de l'élevage seront gérées par la division de la production animale du Ministère de l'eau et du développement de l'élevage, tandis que la sous composante santé animale sera du ressort de la division des services vétérinaires de ce ministère. La sous-composante commercialisation des produits de l'élevage et prospection de nouveaux marchés sera gérée par la division de la production animale de ce même ministère, exception faite des mécanismes de financement, moyennant la participation aux coûts, des projets d'infrastructure et de commercialisation demandés par des associations de bénéficiaires et des investisseurs privés, dont le financement passera par la division des politiques et de la planification du ministère de l'eau et du développement de l'élevage (à condition que le ministère, le FIDA et l'institution coopération aient la certitude que les acteurs privés ont pris les dispositions voulues pour assurer l'exploitation et l'entretien à long terme de l'infrastructure), en collaboration avec les agents de district pour l'agriculture et l'élevage et les agents chargés du développement de l'élevage dans les districts. La sous-composante action sanitaire à l'échelon local sera gérée par les agents médico-sanitaires des districts. La mise en valeur des ressources en eau sera du ressort de l'hydraulicien de district, tandis que l'appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions sera géré par la division politiques et planification du Ministère de l'eau et du développement de l'élevage. Le programme financera le recrutement de trois agents de soutien technique (TSO), à raison de un à la division politiques et planification, un à la division des services vétérinaires et un à la division de la production animale, afin de réunir les compétences et procédures nécessaires à la gestion du programme. Cet arrangement facilitera l'intégration, de sorte qu'au terme de quatre années le personnel du Ministère ne devrait plus avoir besoin d'agent de soutien technique.

43. À Zanzibar, où le gouvernement n'a pas les ressources humaines et financières requises pour maintenir plusieurs équipes de facilitation, de sorte qu'il est proposé que le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'environnement et des coopératives détache un cadre spécialisé dans le développement de l'élevage auprès de l'équipe de facilitation du secteur agricole pour Zanzibar (ASFT-Z) mise en place en vertu des arrangements adoptés pour l'exécution du programme d'appui aux services agricoles. L'appui à la gestion sera renforcé avec le recrutement d'un agent de soutien technique (développement de l'élevage) aux mêmes conditions que pour le continent. Avec cette légère augmentation d'effectif, l'équipe de facilitation pourra assurer la gestion courante de tous les aspects du sous-programme d'ASDP-L concernant Zanzibar. Le ministère bénéficiera également de deux mois et demi d'assistance technique pour la gestion des contrats et la formation afférents au programme.

G. Justification économique

44. Six modèles d'activités dans le sous-secteur de l'élevage ont été élaborés pour la zone du programme. Le tableau ci-après indique succinctement les résultats des analyses financières de ces modèles.

TABLEAU 3: MODÈLES D'ÉLEVAGE – RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

	Revenu annuel de la famille (Tsh)				Besoins en main-d'œuvre (pers.jour)				Rémunération du travail de la famille (Tsh/pers.jour)			
	Sans progr.	Avec progr.	Variation		Sans progr.	Avec progr.	Variation		Sans progr.	Avec progr.	Variation	
			Montant	%			Montant	%			Montant	%
Modèle 1 Bétail traditionnel	200 902	438 669	237 767	118%	346	388	43	12%	582	1 114	532	91%
Modèle 2: Chèvres traditionnelles	95 634	193 780	98 146	103%	229	284	55	24%	411	638	227	55%
Modèle 3: Vaches laitières	74 938	355 813	280 875	375%	48	138	89	186%	1 263	1 943	680	54%
Modèle 4: Chèvres laitières	183 122	340 625	157 503	86%	74	75	1	2%	367	2 181	1 814	495%
Modèle 5: Volaille locale	2 308	87 904	85 597	3 710%	6	32	25	404%	697	2 713	2 015	289%
Modèle 6: Volaille exotique (oeufs)	n.d.	217 550	217 550	n.d.	n.d.	45	45	n.d.	n.d.	4 834	4 834	n.d.

45. Ces résultats montrent que le programme pourrait permettre d'améliorer les revenus des éleveurs. Sauf pour le modèle 6, ils n'exigent pas de gros investissements supplémentaires pour les ménages et pourraient donc se concrétiser sans le recours au crédit. Le revenu annuel de la famille augmente sensiblement dans tous les modèles et atteint dans le scénario "avec le programme" des niveaux de l'ordre de 90 000 à 440 000 TSh (85-420 USD).

H. Risques

46. Les risques du programme proposé sont identiques à ceux du programme ASDP en général; ils ont été clairement pointés du doigt dans le document-cadre, qui énumère les facteurs suivants: a) une rigidité et une complexité excessives, qui risquent de décourager les partenaires et les amener à travailler à l'extérieur du programme; b) le fait que les projets financés par des donateurs soient coordonnés par des unités distinctes qui pourraient éviter ou court-circuiter les mécanismes et principes de l'ASDP; c) le manque d'échange d'informations entre parties prenantes, qui pourrait compromettre la coordination; d) le nombre élevé de districts et la faiblesse de leurs ressources, qui peuvent faire obstacle à l'exécution planifiée des sous-programmes; e) les plans de district pour le développement de l'agriculture, qui risquent de devenir trop complexes ou au contraire trop schématiques pour justifier des investissements importants sur le terrain; f) la faible participation du secteur privé, qui peut être réticent à investir dans l'agriculture⁷; et g) l'exécution de la composante émancipation socioéconomique pourrait prendre du retard, ce qui retarderait l'exécution des activités de l'ASDP-L.

47. L'ASDP-L a été conçu comme un tout et pour s'inscrire uniquement dans le cadre de l'ASDP, sans créer d'unités de coordination distinctes ou parallèles. Tout a été fait pour appuyer l'échange d'informations et la coordination entre les parties prenantes du programme et d'autres éléments de l'approche sectorielle du territoire continental et de Zanzibar. Les capacités des districts, en particulier l'état d'avancement et le soutien des plans de district pour le développement de l'agriculture restent un problème, mais si les moyens d'action des bénéficiaires sont effectivement renforcés, les investissements du programme peuvent aller de l'avant et leur expérience peut nourrir le processus de développement des plans de district. Enfin, la rigidité et la complexité de l'ASDP (évidente notamment dans son organigramme et ses tableaux de financement) risquent de centrer l'attention sur les processus bureaucratiques, au détriment du produit économique, matérialisé par une croissance vigoureuse et durable du sous-secteur de l'élevage. C'est la raison pour laquelle le programme préconise et prévoit systématiquement la participation du secteur privé et les principes de l'économie de marché pour l'exécution des composantes, ce qui réduit le dernier risque mentionné au paragraphe précédent.

⁷ Programme de développement du secteur agricole: cadre et descriptif des processus – dernier projet, résumé, page x, République-Unie de Tanzanie, mars 2003.

I. Impact sur l'environnement

48. Une analyse de la situation et de l'impact écologiques, réalisée dans le cadre de la formulation du programme, propose de le ranger dans la catégorie B. Les arguments présentés à l'appui de cette proposition soulignent en particulier la contribution très importante que le programme pourrait apporter à l'amélioration de la gestion des terres de pâturage et à l'élaboration et l'application de plans d'aménagement de l'espace rural. Ceux-ci démarqueront clairement l'utilisation des terres, limiteront la culture et le pâturage aux environnements appropriés où chacune de ces activités a un avantage comparatif, et protégeront et surveilleront les ressources en eau. En outre, le fait de rapprocher les éleveurs et les agropasteurs des marchés et de mieux protéger les bovins et le petit bétail contre les maladies devrait contribuer à stabiliser le volume du cheptel, ce qui aura un impact positif sur l'environnement. Le programme a donc été classé dans la catégorie B.

J. Aspects novateurs

49. L'insertion du programme dans le cadre des arrangements institutionnels des approches sectorielles qui se dessinent sur le continent, l'accent mis sur la décentralisation, l'orientation vers le marché et la participation du secteur privé, ainsi que la vaste gamme des activités pilotes (fermes-écoles pour l'élevage, méthodes de gestion des terres de parcours et d'aménagement de l'espace rural, rédaction de programmes de formation, soutien à l'implantation de cabinets vétérinaires du secteur libéral, réseaux de surveillance des zoonoses, renforcement des moyens d'action des parties prenantes et consolidation des institutions locales et nationales pour favoriser l'esprit d'entreprise dans le développement de l'élevage, par exemple) sont tous des aspects relativement novateurs dans le contexte de la République-Unie de Tanzanie.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

50. Un accord de prêt entre la République-Unie de Tanzanie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

51. La République-Unie de Tanzanie est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

52. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

53. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République-Unie de Tanzanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2045. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 26 août 2005)

1. **Comptes du programme.** Les comptes courants suivants, libellés en shillings tanzaniens, seront ouverts puis tenus auprès d'une banque commerciale agréée par le FIDA: le MWLD (organisme chef de file pour le territoire continental) ouvrira un compte («compte de programme continental») pour financer les opérations du sous-programme continental, recevoir le produit du prêt et autres fonds, et régler les dépenses relatives aux activités des composantes Appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions et Gestion du programme, conformément au plan de travail et budget annuels pour le territoire continental (PTBA-TC). Le MANREC (organisme chef de file pour Zanzibar) ouvrira un compte («compte de programme Zanzibar», les deux comptes étant dénommés collectivement «comptes de programme») pour financer les opérations du sous-programme Zanzibar, recevoir le produit du prêt et d'autres fonds, et régler les dépenses relatives aux activités des composantes Appui à la concertation, aux cadres juridiques et réglementaires et aux institutions et Gestion du programme, conformément au Plan de travail et budget annuels pour Zanzibar (PTBA-Z). Le directeur du service Politiques et planification de l'organisme chef de file pour le territoire continental et le directeur du programme pour Zanzibar seront pleinement habilités à effectuer des opérations sur le compte de programme continental et sur le compte de programme Zanzibar, respectivement.

2. **Dons (par blocs).** Afin d'assurer le financement des activités de la composante Appui technique au développement de l'élevage du programme, les fonds disponibles et autres ressources demandées au titre des PTBA seront transférés: au directeur exécutif de district de chaque district inclus dans le sous-programme continental; à l'administrateur de district de chaque district inclus dans le sous-programme Zanzibar. À cet effet: a) le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'organisme chef de file pour le territoire continental, transférera chaque trimestre et à l'avance les montants indiqués dans le PTBA-TC du compte spécial programme continental au fonds de développement de l'agriculture de chaque district; et b) l'organisme chef de file pour Zanzibar transférera chaque trimestre et à l'avance les montants demandés dans le PTBA-Z du compte spécial Zanzibar au compte de développement de l'agriculture, ouvert et tenu dans chaque district concerné aux fins du programme.

3. **Fonds de contrepartie.** Pendant la durée d'exécution du projet, le Gouvernement mettra à la disposition de l'organisme chef de file pour le territoire continental (en ce qui concerne le sous-programme continental), de l'organisme chef de file pour Zanzibar (s'agissant du sous-programme Zanzibar) et des administrations des collectivités locales concernées les fonds de contrepartie, provenant de ses ressources propres, requis pour l'exécution du programme, ainsi que prévu dans l'Accord de prêt, soit i) un montant total d'environ 2 900 000 USD pour le sous-programme continental ii) un montant total d'environ 395 000 USD pour le sous-programme Zanzibar, sous forme d'exonérations fiscales conformément au PTBA de l'année de programme concernée et aux procédures nationales habituelles applicables à l'aide au développement.

4. **Acheminement des ressources du programme.** Le Ministère des finances, pour le sous-programme continental, et l'organisme chef de file pour Zanzibar en ce qui concerne le sous-programme Zanzibar, transféreront les fonds disponibles et autres ressources demandées dans les PTBA à chacun des districts du programme, conformément au memorandum d'accord pour le district concerné, aux fins de l'exécution du programme dans ce district.

5. **Suivi.** Dès que possible et en tout état de cause dans les 180 jours qui suivront la date d'entrée en vigueur, l'organisme chef de file pour le territoire continental (en ce qui concerne le sous-programme continental), et l'organisme chef de file pour Zanzibar (s'agissant du sous-programme Zanzibar), étofferont leur système de gestion de l'information et en vérifieront le bon fonctionnement afin d'être à même de pouvoir suivre l'exécution du programme. Le Gouvernement s'assurera que les systèmes de suivi et évaluation du programme incluent notamment les indicateurs du système FIDA de gestion des résultats et de l'impact, que le Fonds lui communiquera.

6. **Rapports d'audit.** Le Gouvernement confirmera la nomination du contrôleur et du vérificateur général: i) du Gouvernement, pour ce qui concerne le sous-programme continental, ii) de Zanzibar, s'agissant du sous-programme Zanzibar, qui seront chargés de vérifier les comptes et les états financiers des sous-programmes ou, le cas échéant, nommera après approbation du FIDA des vérificateurs indépendants sélectionnés selon les procédures et les critères définis dans les «Directives relatives à l'audit des projets (à l'usage des emprunteurs)» (2003, et avenants). L'audit annuel des sous-programmes comprendra: un audit des comptes et états financiers du sous-programme continental («audit continental») et un audit des comptes et états financiers du sous-programme Zanzibar («audit Zanzibar») (dénommés collectivement «rapports d'audit»).

7. **Pratiques en matière de lutte contre les ravageurs.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, comme requis à la section 7.15 des Conditions générales, les parties appliqueront dans l'exécution du programme des pratiques phytosanitaires appropriées. À cet effet, le Gouvernement veillera à ce que les pesticides fournis aux fins du programme ne comprennent aucun produit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentaire et l'agriculture (FAO) et ses avenants, ou visé aux tableaux 1 (extrêmement dangereux) et 2 (très dangereux) des lignes directrices pour la classification des pesticides par risque 1996-1997, et leurs avenants, telles que recommandées par l'Organisation mondiale de la santé.

8. **Appui aux entreprises d'élevage.** Le Gouvernement veillera à que les entreprises d'élevage ne reçoivent aucun appui du programme pour la mise en place ou la reconstruction de l'infrastructure commerciale au titre de l'élément commercialisation des produits de l'élevage et prospection de nouveaux marchés de la composante Appui technique au développement de l'élevage tant que l'organisme chef de file pour le territoire continental, le FIDA et l'institution coopérante n'auront pas vérifié qu'il existe des arrangements durables pour que cette infrastructure soit exploitée et gérée par des acteurs privés.

9. **Assurance du personnel du programme.** Le Gouvernement fera en sorte que le personnel clé du programme soit assuré contre le risque de maladie et d'accident conformément à la couverture habituelle en vigueur dans la fonction publique nationale.

10. **Rapports financiers et matériels.** Conformément aux obligations souscrites par le Gouvernement aux termes de l'Accord de prêt, les administrations des collectivités locales des différents districts du programme présenteront des rapports matériels et financiers à l'organisme chef de file compétent au plus tard un mois après l'échéance de chaque période de six mois et de un an, afin que cet organisme puisse intégrer les informations de ces documents dans le rapport global du sous-programme, ainsi que stipulé dans l'Accord de prêt.

11. **Équité hommes-femmes.** Le Gouvernement veillera à l'application des critères suivants dans le ciblage des sous-projets/dispositifs qui doivent être appuyés par le programme: au moins 30% de femmes parmi les participants, avec un ratio minimum de 70/30 dans les organisations paysannes de base, de manière que les femmes puissent devenir partie prenante aux concertations et aux prises de

décision; des formations qualifiantes bénéficiant au moins autant aux femmes qu'aux hommes; la mise au point et à disposition de techniques pouvant aider les femmes à alléger leur charge de travail et à mieux rentabiliser leurs activités.

12. **Exonérations fiscales.** Le Gouvernement exonérera de droits et taxes l'importation, l'achat et la fourniture de tous biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt. À cet effet, il s'assurera que tout avis, certificat d'exonération fiscale ou autre document requis pour ces exonérations est délivré promptement. Le montant de ces exonérations sera défalqué des fonds de contrepartie que doit verser le Gouvernement aux termes de l'Accord de prêt.

13. **Participation des districts – sous-programme continental.** L'inclusion de districts supplémentaires dans le sous-programme continental durant la phase de suivi (après la quatrième année de programme) dépendra des fonds disponibles.

14. **Suspension.** Outre les cas indiqués à la section 12.01 des Conditions générales, le FIDA:

- a) peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des tirages sur le compte de prêt conformément à la section 12.01 des Conditions générales dans l'une quelconque des éventualités suivantes:
 - i) L'orientation générale, le cadre ou le contenu de l'ASDP ont subi des changements tels que, de l'avis du FIDA, les buts et raisons d'être du programme ou les conditions de l'Accord de prêt sont altérés.
 - ii) Le ou les manuels d'exécution du programme (manuel-TC ou manuel-Z), ou l'une quelconque de leurs dispositions, ont fait l'objet d'une dérogation ou ont été suspendus, abrogés, amendés ou modifiés sans l'assentiment préalable du FIDA, et si ce dernier a déterminé que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou modification a eu ou aura vraisemblablement un effet matériel préjudiciable sur le programme.
 - iii) Alors que le FIDA a informé le Gouvernement que des allégations crédibles d'actes de corruption ou de pratiques frauduleuses ont été portées à son attention à propos de l'exécution du programme, ce dernier n'a pas enquêté sur ces allégations avec une diligence et une détermination suffisante aux yeux du FIDA; ou, alors que le FIDA a établi, sur la base des conclusions de l'enquête et autres éléments dont il dispose et en concertation avec le Gouvernement, que de telles pratiques ont eu lieu, ce dernier ne prend pas en temps utile des mesures correctives jugées satisfaisantes par le Fonds;
- b) le FIDA suspendra, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de demander des retraits sur le compte de prêt si le rapport d'audit continental et/ou le rapport d'audit Zanzibar n'a pas été dûment présenté dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice budgétaire.

15. **Conditions préalables aux décaissements.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à tout décaissement du compte du prêt:

- a) aucun retrait ne peut être effectué pour des dépenses concernant le sous-programme continental avant que le mémorandum d'accord des partenaires de développement concernant l'ASSP i) ait été signé, au minimum, par le Gouvernement et le FIDA; ii) que toutes les conditions préalables à son entrée en vigueur (s'il en subsiste) y compris toutes ratifications, approbations, etc. requises, aient été remplies; iii) que le mémorandum

d'accord des partenaires de développement soit entré en vigueur conformément à toutes ses dispositions (au moins telles que convenues entre le Gouvernement et le FIDA)

- b) aucun retrait ne sera effectué pour les dépenses encourues dans un district du programme au titre de la composante Appui technique au développement de l'élevage tant que l'exécution des activités au titre de la composante Émancipation socioéconomique du programme n'aura pas progressé dans ce district d'une manière jugée satisfaisante par le FIDA.

16. **Conditions de l'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- a) Les critères de sélection des agents d'appui technique ont été approuvés par le FIDA, et le processus de sélection basé sur ces critères a commencé d'une manière jugée satisfaisante par le FIDA;
- b) les manuels TC et Z d'exécution du programme ont été établis par le Gouvernement et adoptés sans changement majeur par l'entité compétente, conformément aux procédures stipulées dans l'Accord de prêt;
- c) le Gouvernement a dûment ouvert ou fait ouvrir les comptes spéciaux et comptes de programme;
- d) le Gouvernement a confirmé la nomination des vérificateurs des comptes du programme;
- e) l'Accord de prêt a été dûment signé; sa ratification et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées par toutes les instances administratives et gouvernementales requises; et
- f) un avis juridique favorable délivré par le Procureur général de la République sur les points figurant dans l'Accord de prêt et acceptable pour le FIDA, tant en la forme que sur le fond, a été remis au FIDA par le Gouvernement.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Land area (km² thousand) 2002 1/	884	GNI per capita (USD) 2002 1/	290
Total population (million) 2002 1/	35.18	GDP per capita growth (annual %) 2002 1/	4.1
Population density (people per km²) 2002 1/	40	Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/	5
Local currency Tanzanian Shilling (TZS)		Exchange rate: USD 1 =	TZS 1 055
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate), 1996-2002 1/	2.4	GDP (USD million), 2002 1/	9 382
Crude birth rate (per thousand people), 2002 1/	38	Average annual rate of growth of GDP 2/, 1982-1992	n.a.
Crude death rate (per thousand people), 2002 1/	18	1992-2002	4.0
Infant mortality rate (per thousand live births), 2002 1/	104	Sectoral distribution of GDP, 2002 1/	
Life expectancy at birth (years), 2002 1/	43	% agriculture	45
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	16
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	8
Total labour force (million), 2002 1/	18.14	% services	39
Female labour force as % of total 2002 1/	49	Consumption, 2002 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	13
School enrolment, primary (% gross), 2002 1/	70 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	77
Adult illiteracy rate (% age 15 and above), 2002 1/	23	Gross domestic savings (as % of GDP)	10
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports, 2002 1/	875
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5), 2002 3/	44 a/	Merchandise imports, 2002 1/	1 687
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5), 2002 3/	29 a/	Balance of merchandise trade	-812
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	4 a/	before official transfers, 2002 1/	-724
Physicians (per thousand people), 1999 1/	n/a	after official transfers, 2002 1/	-251
Population using improved water sources (%), 2002 3/	68 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	240
Population with access to essential drugs (%), 1999 3/	50-79	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%), 2002 3/	90 a/	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP), 2002 1/	n/a
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP), 2002 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports), 2002 1/	15 a/	Total external debt (USD million), 2002 1/	7 244
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 2002 1/	56 a/	Present value of debt (as % of GNI), 2002 1/	19
Food production index (1989-91=100), 2002 1/	112	Total debt service (% of exports of goods and services), 2002 1/	9
Cereal yield (kg per ha), 2002 1/	1 480	Lending interest rate (%), 2002 1/	16
Land Use		Deposit interest rate (%), 2002 1/	3
Arable land as % of land area, 2002 1/	5 a/		
Forest area as % of total land area, 2002 1/	44 a/		
Irrigated land as % of cropland, 2002 1/	3 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2004

2/ United Nations Development Programme (UNDP), *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Amount Approved
Mwanza/Shinyanga Rural Development Project	World Bank: IBRD	World Bank: IDA	HC	13 Apr 78	28 Feb 79	31 Dec 84	L-I-2-TAN	USD 12 000 000
Southern Highlands Smallholder Food Crop Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	05 Sep 85	03 Aug 87	31 Dec 93	L-I-176-TZ	SDR 14 500 000
Smallholder Support Project on Zanzibar	IFAD	World Bank: IDA	HC	13 Sep 89	07 Mar 91	31 Dec 97	L-I-242-TZ	SDR 8 150 000
Smallholder Development Project for Marginal Areas	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 89	05 Oct 90	31 Dec 97	L-S-24-TZ	SDR 11 450 000
Southern Highlands Extension and Rural Financial Services Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	06 Apr 93	30 Jun 93	30 Sep 00	L-I-324-TZ	SDR 11 500 000
Mara Region Farmers' Initiative Project	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 95	25 Jun 96	30 Jun 03	L-I-400-TZ	SDR 9 650 000
Agricultural and Environmental Management Project	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 96	10 Sep 97	31 Dec 03	L-I-433-TZ	SDR 10 300 000
Participatory Irrigation Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	08 Sep 99	18 Feb 00	30 Sep 06	L-I-511-TZ	SDR 12 550 000
Rural Financial Services Programme	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 00	12 Oct 01	30 Jun 11	L-I-550-TZ	SDR 12 800 000
Agricultural Marketing Systems Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 01	04 Oct 02	30 Jun 10	L-I-575-TZ	SDR 12 950 000
Agricultural Services Support Programme	IFAD	UNOPS	HC	02 Dec 04	Not yet effective	31 Dec 12	L-I-642-TZ	SDR 17 050 000

Notes: HC = Highly concessional
 IBRD = International Bank for Reconstruction and Development
 IDA = International Development Association

LOGICAL FRAMEWORK

Key File. Logical Framework and Activities Matrix Programme (Programme Years (PY) 1-8)

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<p>Programme goal</p> <p>To reduce poverty, improve food security and increase incomes among communities with a high level of livelihood dependence on livestock</p>	<p>Impact (3rd-level indicators)</p> <p>Those below poverty line go from 48% to 24% by 2010 25% of targeted farming households show improved productive asset ownership by 2010 Child malnutrition (weight-for-age) reduced in 25% of targeted farming households by 2010</p>	<p>National statistics</p> <p>Rural development strategy (RDS) surveys supported, <i>inter alia</i>, by the ASDP-L</p>	<p>Political will for progressive public administration devolution; privatization and commercialization continues, and is translated into policy reforms</p> <p>Macroeconomic factors and conditions remain stable and liberal Government maintains vigilance on pandemic livestock diseases</p>
<p>Programme purpose (or development objective, comprising five strategic objectives:</p> <p>(a) improve the livelihoods of the poorest agropastoralists and pastoralists; (b) strengthen the capacity of livestock communities, both institutionally and technically; (c) enhance delivery of (livestock) development services to smallholders; d) improve marketing infrastructure and systems for livestock products; and (e) strengthen national and local government institutions to provide services to the livestock subsector</p>	<p>Outcomes (2nd-level or headline indicators)</p> <p>1. 30% of assisted farmer group members see improved livestock services as contributing to their family food sufficiency and cash income adequacy by PY3, and 70% by PY7 2. 25% of assisted farmers show sustained use of livestock technologies, practices, products and knowledge by PY3 and 75% by PY7 3. 25% of group members fall within specific categories of disadvantaged people, including food-insecure households, women-headed/orphan headed and HIV/AIDS-affected households, and unemployed youth, elderly or disabled people</p>	<p>Surveys and participatory evaluation conducted under RDS and President's Office Regional and Local Government (PO-RALG) supported where required by the ASDP-L and contracted national consultants, firm or institution</p>	<p>Input supply, marketing systems and credit availability respond to higher effective farmer demand</p> <p>Other investments under the ASDP (from other task forces) support objectives of the ASDP-L</p>
Strategic objective A. Empowerment (demand)			
<p>Client capacity is improved to articulate demand, usually within a village land-use planning framework but also/or within a common-interest farmer group (such as tick control), to contract livestock husbandry, marketing and animal health control services, and form partnerships with agricultural service providers</p>	<p>Outcomes (2nd-level or headline indicators)</p> <p>Livestock farmers and livestock dependent communities learn constructively to demand services and their capacity is build up to manage them sustainably</p>	<p>RoDaS reports</p>	<p>Livestock and mixed farming, including bee-keeping and fishing, are profitable</p>
<p>Outputs</p> <p>Improved capacity of livestock farmer groups</p>	<p>1. On the mainland, livestock groups and private ASPs access 25% of total ASDP-L funds through grant mechanisms / service contracts by PY3; and 50% by PY7; 2. 50% of groups and forums have bank accounts with deposits equal to TZS 10,000 per member by PY3; and 75% by PY7; 3. 50% of existing groups plus four new groups per ward/year are listed at the district, and the number of farmers represented by networks or groups doubles by PY3; and 75% of all participating farmers are represented in recognized groups by PY7; 4. On Zanzibar: of the farm families in all eight rural districts that receive ASSP coupons at the beginning of PY2, and annually</p>	<p>Baseline studies; PO-RALG monitoring and evaluation (M&E) reports</p>	<p>Coordinated commitment of government interns of empowerment and community development in rural areas</p>

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
	thereafter, at least one third will be livestock keepers benefiting from a combination of support from the ASSP and the ASDP-L.	Stakeholder forum reports, LGA/RDS surveys, farm case studies	
Strategic objective B. Technical Support to Livestock Development			
B.1. Animal production (supply)			
B.1.1. Small-stock development			
Development of livestock farmer field schools (LFS) on poultry	<ol style="list-style-type: none"> 1. 150 LFS established 2. 3000 members in LFS 3. Attendance of different classes of the LFS 4. Percentage of women in LFS is 50% or more 5. Percentage of HIV/AIDS-affected household members is at least as high as the percentage for HIV/AIDS in that district 6. 90% of LFS participants continue Newcastle Disease vaccination 7. Chicken mortality reduced to 20% for LFS members 	LITI report Report training-of-trainer of (ToT) participants of the LITI/review workshop	Successful linkages to the ASSP and development of the farmer-field school approach in the United Republic of Tanzania
Development of LFS on other smallstock	<ol style="list-style-type: none"> 8. In three regions LITIs offered a ToT course on smallstock and each LFS is offered a trial 9. LFS curriculum for other small-stock (goats, sheep, rabbits, pigs) is developed at contracted ToT institution 10. Capacity of farmers to develop smallholder smallstock management practices has increased 11. Farmers are empowered to demand the services they need to operate the identified smallstock model 12. Number of goats, sheep, rabbits and pigs on the market has increased. 	LITI report LITI report Services and inputs requested by LFS and funded through the ASDP-L budget line. These services would be worming, fodder planting material, etc Market information system	
Outputs, Component B.1. Animal production	Improved-capacity livestock farmer field schools, representative of vulnerable sectors of rural society More marketed poultry and smallstock	District agriculture and livestock officer (DALDO) reports	Market for poultry and smallstock remains buoyant
B.1.2., Rangeland management and land tenure			
Outputs Land and natural resource use, and rangeland management plans	<ol style="list-style-type: none"> 1. On the mainland, 72 villages have acceptable land-use plans 2. On Zanzibar 25% of farm families who receive ASSP coupons are be involved in participatory land-use planning 	Programme reports M&E reports	Approved land- and natural resource-use management plans (incorporated into DADPs)
B.2. Animal Health (supply)			
Improved sector service delivery from both reformed public providers and private/NGO providers is realised	Outcomes (2nd level or headline indicators) Pastoralists and agropastoralists better express their animal health requirements. They express these requirements through formal and recognized channels that Government and PSPs respond to, so that livestock owners have better access to sustainable private animal health services. At the same time, public-sector animal health services are delivered, but, where appropriate, through contracted private service providers.		

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<p>Outputs</p> <p>Delivery of appropriate technologies, practices, advice and information in sufficient quantities and range to meet identified farmers' needs. There are seven activities in three main subsectors, namely:</p> <p>1. Private:</p> <p>(a) Facilitating private veterinary services</p> <p>(b) Training and private veterinary supervision of community animal health workers (CAHWs)</p> <p>(c) Cost-sharing of infrastructure rehabilitation with district livestock farmers' associations</p> <p>(d) Overseeing community-based technologies for controlling vectors and vector-borne diseases</p> <p>2. Public/private partnership:</p> <p>(e) Maintaining contagious bovine pleuropneumonia roll-back progressive control in southern districts</p> <p>3. Public:</p> <p>(f) Supporting public-sector activities</p> <p>(g) Supporting regulatory and statutory activities</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Eight district-wide private veterinary practices <u>on the mainland</u> and one practice <u>on Zanzibar</u> (Pemba) 2. At least two trained and veterinary-supervised community health workers in each of the wards in programme area 3. On-farm/community-based technologies for animal disease control adopted in programme area 4. Interactive contact between LFS and private veterinary practices 5. Five rural veterinary or livestock centres renovated 6. Coordinated contagious bovine pleuropneumonia progressive control through private veterinarians and para-veterinarians 7. Contingency plans for livestock epidemics exotic to the programme areas defined 8. Sanitary and other key livestock vulnerability data collected, collated and analysed in the programme areas (both Zanzibar and on mainland). 9. Modernization of the Zanzibar Animal Resource Management Act and harmonization of veterinary and other livestock legislations between Zanzibar and the mainland 10. Standards and roles of private and state veterinary services defined by the Veterinary Council of Tanzania 11. Status of tuberculosis and brucellosis in agropastoral and pastoral livestock established through targeted surveys. 12. Pro-poor veterinary public health campaign implemented in programme areas to mitigate risk of zoonotic disease spread to pastoral and agropastoral communities 	<p>Number of private rural veterinary practices registered by the Tanzanian Veterinary Council (TVC)</p> <p>Number of enlisted CAHW and of TVC inspection reports</p> <p>Reports by private veterinarians, NGOs, DALDO and VICs; number of doses/ treatments; data on animal survival and productivity</p> <p>Reports from livestock farmer field schools, farmer associations</p> <p>Reports from private veterinarians and LGAs on number of vaccinations; VIC surveillance reports and trend analysis of infection rates. DVS animal health reports and submissions to the OIE</p> <p>DALDO, MWLD and MANREC reports</p> <p>Epidemiological and other early warning alerts or newsletters</p> <p>Statutes enacted</p> <p>Manuals and guidelines; accreditation of curricula for veterinary, para-veterinary and CAHW training; numbers registered, enrolled/ enlisted</p> <p>Medical reports on tuberculosis and brucellosis in agropastoralists and pastoralists</p>	<p>Readiness of LGAs to transfer such high volume operations and vaccinations to private veterinary practices</p> <p>ASDP-L support to LGAs to develop facilities and a tendering system that will attract private veterinarians</p> <p>Adequate training of livestock farmers and orientation of livestock farmer associations in business practices, including costing for disease control measures and long-term maintenance of facilities</p> <p>LLFs are active in the same districts served by the private veterinary practice</p> <p>Allocation of funds from government maintained and readiness of MWLD and LGAs to award contagious bovine pleuropneumonia vaccination campaign contracts to private veterinarians.</p> <p>Animal disease contingency plans accepted by the mainland and Zanzibar and national emergency preparedness plans</p> <p>District veterinary officers trained in participatory epidemiology techniques and disease data collection; trained Zanzibari epidemiologist</p> <p>Legislative calendar of Zanzibar House of Representatives</p> <p>National consultancy firm to be contracted by the VCT is specialized in veterinary ethics and differentiation of public- and private-sector roles</p> <p>Readiness of BSF or another donor to cofinance the control of zoonotic diseases in the programme area</p>
<p>Newcastle Disease (ND) vaccination campaign</p>	<p>13. 150 villages attended by CAHW for ND vaccination</p>	<p>Numbers of annual or semi-annual I-2 vaccinations provided by CAHW and number of villages visited by them, recorded in CAHW reports</p>	<p>Adequate training for CAHW</p> <p>Availability of I-2 ND vaccine</p>
<p>Strategic objective B.3. Livestock commercialization and marketing development</p>			
<p>Create an enabling environment for improved livestock marketing</p>	<p>Outcomes (2nd-level or headline indicators)</p> <p>Strengthened linkages between producers and markets</p>		
<p>Outputs</p> <p>(a) Assess impact of Tanzania Livestock</p>	<p>(a) Private-sector capacity built up to prepare investment proposals for ASDP funding on the mainland, and for the community livestock development fund on Zanzibar.</p>	<p>Number of eligible proposals</p> <p>DALDO reports and the RoDaS</p>	<p>Demand for livestock products remains buoyant as a result of gradually increasing prosperity</p>

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<p>Marketing Project and Agricultural Marketing Systems Development Programme</p> <p>(b) Establishment of financial mechanism for private stakeholder associations to assist members and the livestock sector</p> <p>(c) Promote and assist private investments in livestock marketing and processing in rural areas</p> <p>(d) Review national policies and regulatory framework and support necessary reform process in the public sector</p> <p>(e) Support market-linked commercial development of the smallholder dairy sector, including production, transport, processing and marketing</p> <p>(f) Assess the opportunities and problems in developing a livestock marketing information system.</p>	<p>(b) Improved access by association members to information on livestock production, processing and marketing</p> <p>(c) Private investment in livestock marketing and processing</p> <p>(d) Consultancy on policy and regulatory framework</p> <p>(e) Private investment in smallholder dairy sector</p> <p>(f) Improved livestock market information system</p>	<p>Number of successful investments</p> <p>Consultancy report</p> <p>Number of successful investments</p> <p>DALDO reports</p>	
Strategic objective B.4. Conservation agriculture			
<p>Assist pastoralists in making the transition to agropastoralism, i.e. settled and more productive agriculture that is more in harmony with their neighbours</p>	<p>Outcomes (2nd-level or headline indicators)</p> <p>All farmers in the target districts who use tractor hire services, especially pastoralists, are exposed to the benefits of conservation agriculture. HIV/AIDS-affected families, and women, particularly benefit.</p>	<p>DALDO reports</p> <p>Court cases relating to land and dry-season grazing disputes</p>	<p>District bylaws on land-use and secondary rights are widely disseminated and vigorously enforced.</p> <p>Government/IFAD find a source of grant-funded TA</p>
<p>Outputs</p> <p>Demonstration of tractor-conservation farming techniques on arable areas of existing farms and with private tractor-hire operators</p>	<p>1st-level results</p> <p>2,500 FFS participants are directly exposed to the benefits of tractor-mechanized CA technology;</p> <p>100 farmers in ten pilot villages receive 100% subsidized conservation agriculture cultivation services on 500 ha of land for demonstration purposes;</p> <p>ten tractor hire operators are trained in a more cost-effective, saleable and profitable service;</p> <p>rangeland management is improved with less degraded arable land and more dry-season fodder.</p>	<p>Technical assistance (TA) reports to DALDO reports</p>	
Strategic objective C. Health and Water Development			
<p>Outputs</p> <p>(a) The installation of water supplies and means for rainwater harvesting where technically justifiable, for human and livestock use where cost is shared by the community and implementation is participatory</p> <p>(b) Consolidation of Water, Sanitation and Health Project in Marginal Areas (WSHPMA) activities in Kondoa and Dodoma Rural districts by:</p> <p>(i) strengthening institutional support at the</p>	<p>Raising the proportion of rural population that has access to safe and clean water from 53% in June 2003 to 60% by 2006; and</p> <p>Reinforcing legal and institutional involvement of local communities and the private sector in developing water supply schemes, and water sources environmental protection.</p> <p>The beneficiaries of the programme will be essentially the populations of the rural areas with no access to good quality water and semi-rural inhabitants in localities where health and sanitation activities (health centres, latrines for schools) need to be implemented.</p> <p>The target group for rural water supply is the village community.</p> <p>It is estimated that about 200 000 people will see their water supply</p>	<p>DALDO reports and the RoDaS would be supported by ASDP-L planning and review workshops for this component; also baseline surveys, impact monitoring studies, a mid-term review and impact evaluations, but all these would serve (and not duplicate) the national monitoring system</p>	<p>That beneficiaries participate and meet management commitments for water supply; that awareness campaigns will convince them of the priority for sanitation; and that</p> <p>regional and district administrations support the programme and its activities.</p>

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<p>Dodoma region level;</p> <p>(ii) expanding health education campaigns in both districts of Dodoma region; and</p> <p>(iii) strengthening supervision and monitoring of the sustained activities from the WSHPMa and the present programme.</p> <p>(c) Establishment of a surveillance system for zoonotic diseases in Kondoa and Dodoma Rural and prevention campaigns for the same by:</p> <p>(i) carrying out a baseline survey to establish the burden of disease among livestock and livestock keepers;</p> <p>(ii) designing and preparation of health education materials for zoonotic diseases; and</p> <p>(iii) organizing health education campaigns in the community to create awareness and define prevention strategies.</p> <p>(d) Strengthening the public health and community health care delivery systems in Kiteto district (in Manyara region) by:</p> <p>(i) strengthening the institution and building the capacity of the regional team;</p> <p>(ii) updating the skills of trained health workers;</p> <p>(iii) comprehensive maternal child health service delivery;</p> <p>(iv) intensifying health education at the health facility level; and</p> <p>(v) introduction of cost sharing at the health facilities and strengthening supervision and monitoring; strengthening of community health care by:</p> <ul style="list-style-type: none"> • community mobilization and identification of community health workers and TBAs; • establishment of a community HIS; and • establishment of environmental sanitation services and intensifying health education in the community. 	<p>capacity improved by the programme.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Over 1 019 252 people from three districts (with a greater impact on 152 296 people in Kiteto district) will benefit from improved accessibility and quality of health care. 2. For the first time control of zoonotic diseases among livestock and their keepers will be addressed and controlled, thereby improving the economic value of animals and decreased morbidity of the livestock keepers. 3. Nearly 203 850 women (20% of the total population of women) of childbearing age will benefit from the services of traditional birth attendants (TBAs) and safe delivery. 4. Morbidity due to unsterile delivery should reduce with the promotion of delivery kits and maternal mortality should also decrease with early referral of anticipated complicated cases. 5. Maternal mortality should eventually decrease with the introduction of easily available modern family planning. 6. Over 50 000 children under one year of age (5% of the total population of children under five years of age) will benefit from expanded immunisation services 7. About 200 000 children under five years of age will benefit from improved nutrition and deworming. 8. Improved environmental sanitation would reduce morbidity due to diarrhoeal diseases and malaria in the total population. 		
Strategic objective D. Support to Dialogue, Legal and Regulatory Frameworks and Institutions			
<p>Outputs</p> <p><u>Mainland</u></p> <ol style="list-style-type: none"> a) Support to TVC b) Review of national policies on livestock c) Land issues <p><u>Zanzibar</u></p> <ol style="list-style-type: none"> a) Modernization of the Animal Resources 	<p><u>Mainland</u></p> <ol style="list-style-type: none"> a) Review curricula and accreditation of service providers; contract with national consultancy firm; workshops; improve VCT information and accounting systems b) Workshops; meetings of agriculture sector lead ministry working groups coordinating unit; International TA; national TA c) Researcher (international); researcher (national); district 	<p>DALDO reports and RoDaS. Legislative drafts and the parliamentary calendar. Consultancy reports. Workshop proceedings.</p>	<p>Political willingness for parliamentary approval of legislation continues</p>

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Act b) Review of national policies on livestock c) Land issues	consultation workshops; regional consultation workshops; national consultation workshops <u>Zanzibar</u> d) Contract with national consultancy firm e) Workshops; meetings of ASLM working groups coordinating unit; international TA; national TA f) Researcher (international); researcher (national); regional g) Consultation workshops; island consultation workshops; h) Zanzibar consultation workshops		
Strategic objective E. Programme Management			
Provide mechanisms to ensure sound coordination and quality control	Outcomes (2nd-level or headline indicators) Outputs from each component are reported on time and disbursement targets are met and proactive action taken	Funding statements Programme M&E Progress reports	Result –driven management at district, regional and national levels
Subcomponent E.1. Management and Coordination Effective management and coordination of activities, with orientation on impact as well as within the ASDP and ASSP.	1st-level results Appropriate institutional structures and capacity to operate the ASDP-L effectively, developed at all levels, e.g. ASDP-L Board established and functioning, ASDP-L HQ/Executive fully staffed, ASDP-L structures/procedures compliant with Local Government Act and regulations	ASDP-L progress reports Budget estimates Level of participation by NGOs in supporting the formulation of village and district level land use management plans (number of NGOs, number of days, whether contracted by District Councils or participated as an additional resource)	Local government capacity, particularly at district level, continues to be strengthened by LGA district development programmes and projects
Subcomponent E.2. Quality control of Services Development of quality control systems	1st-level results Quality of services in legal, governance, participatory, technical, environmental terms assured, e.g. speed of contract processing meets targets Targeting of special groups addressed: poverty, gender, HIV/AIDS, and 25% of group members fall within them.	District M&E Court cases analysis showing number of land disputes, around what, and their reduction or increase over time; also the extent of dispute resolution (number of disputes resolved, who is involved in the resolution, and how they were resolved) Beneficiary assessments, group records Representation of women, pastoralists, and HIV/AIDS affected households on Village Land Councils and Village Land Committees	Legal and supervisory processes facilitate service quality delivery
Subcomponent E.3. Planning, Monitoring and Evaluation Timely and comprehensive plans and reports	1st-level results Participatory M&E system effective based on group, subproject, service contract level recording, compliant with local government reform programme system, with feed-back adjustment to the ASDP-L workplan at national, zonal and local levels. Integration of RIMS Beneficiary groups monitor and evaluate own progress against self-developed criteria, and use lessons learned	ASDP-L records Annual review Beneficiary case studies	Systems fully incorporated in emerging systems developed by PO-RALG

ORGANIGRAMMES

Chart 1: Organization Structure of Ministry of Water and Livestock Development (MWLD), Mainland

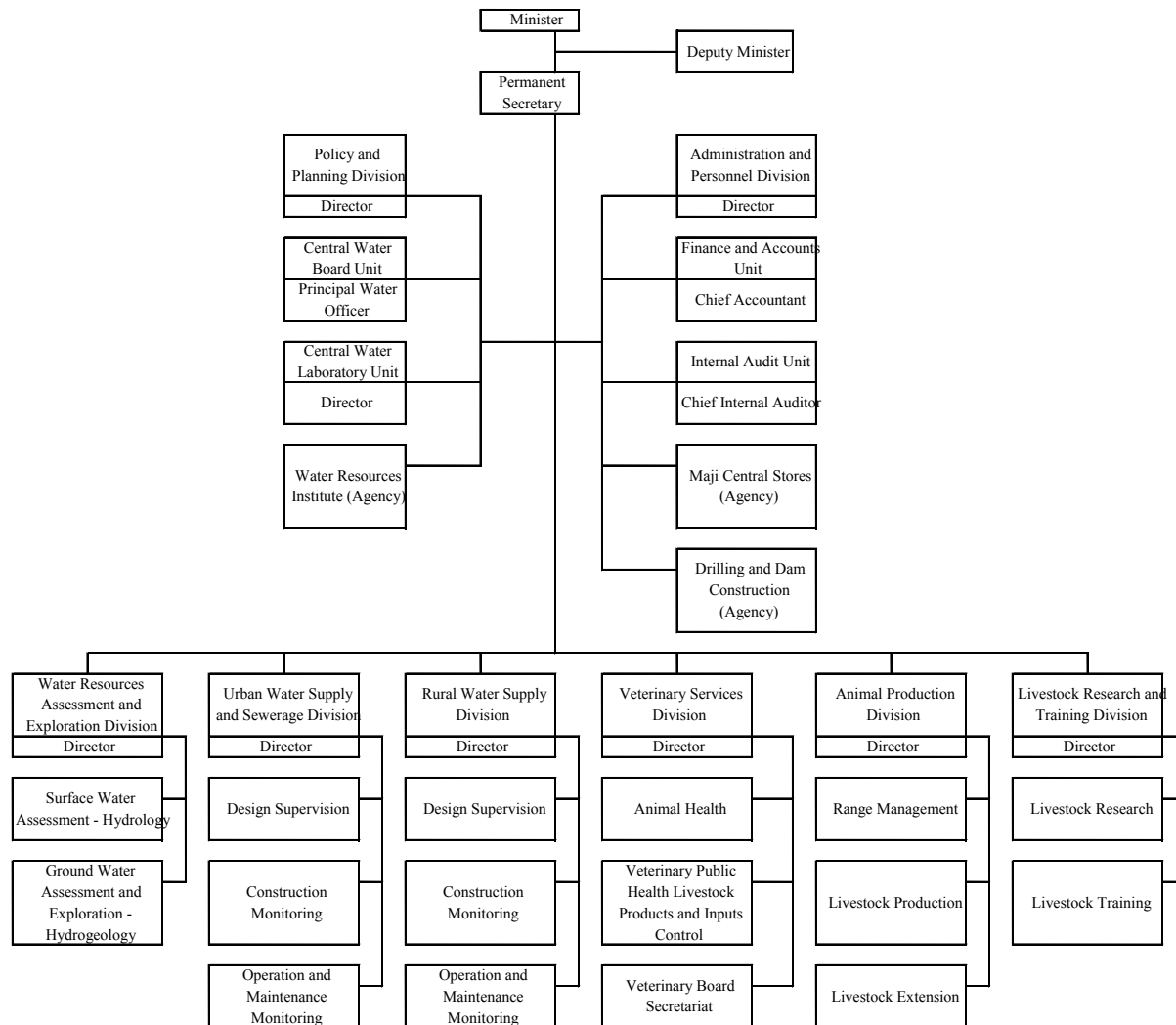
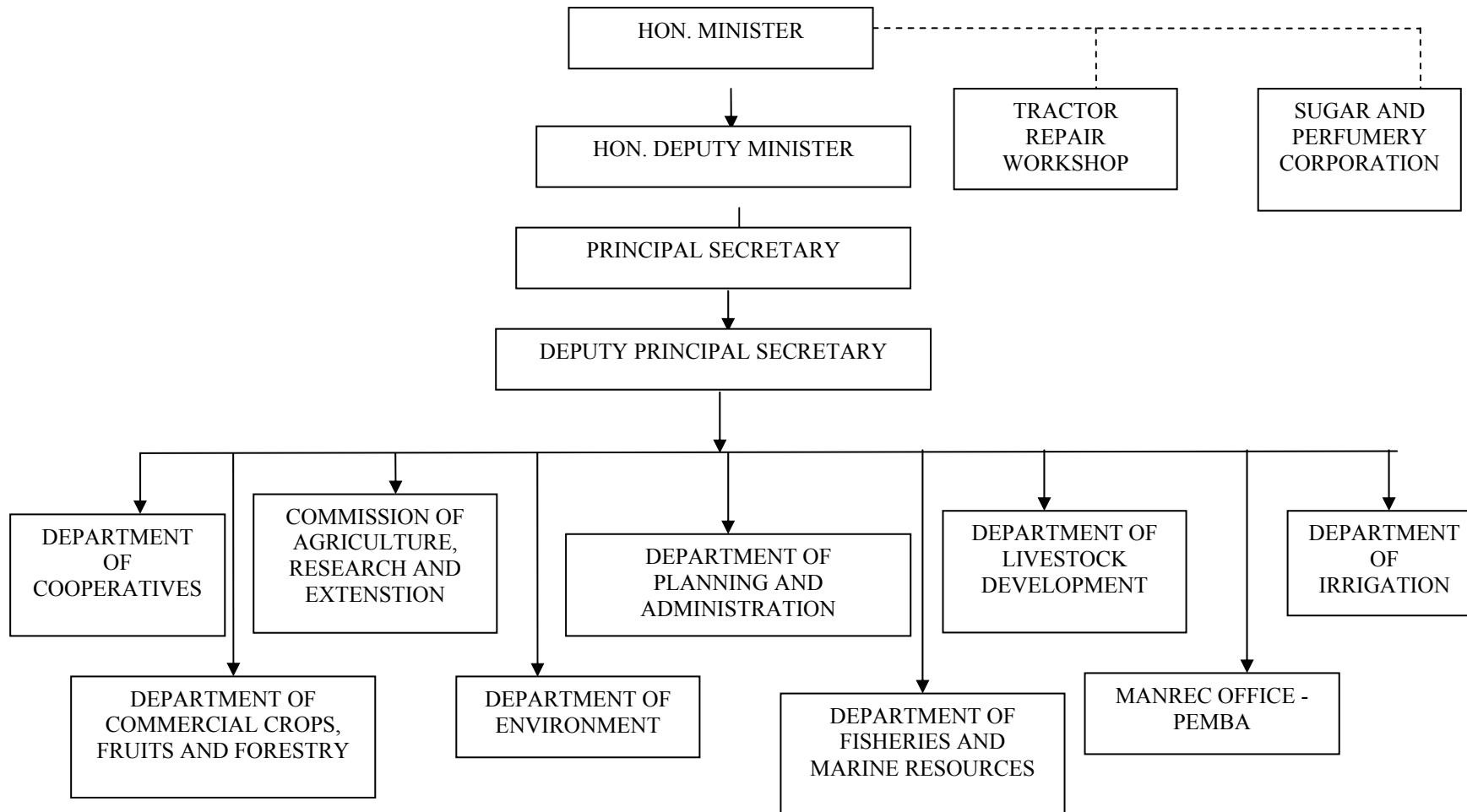


Chart 2: Organization structure of the Ministry of Agriculture, Natural Resources, Environment and Cooperatives (MANREC), Zanzibar



APPENDIX IV

Chart 3: Flow of Funds

